



TRANSMIS LE 11/05/2026
REÇU LE 11/05/2026
AFFICHÉ LE 12/05/2026
NOTIFIÉ LE 12/05/2026
PUBLIÉ LE 12/05/2026
EXÉCUTOIRE LE 12/05/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026
DÉLIBÉRATION N°07**

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-six, le 28 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Sabrina FORTUNATO, Patrick BOULLÉ, Claire LE BERRE, Dominique ASARO, Gaëlle KOKCIKARAN, Frédéric LÉPRON, Nadine SENSE, Franck GAILLARD, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Françoise GONZALEZ, Patrick HALABI, Céline HECQUET, Roland CHANUDET, Rina SATTAPPANE, Vathoulom PHINITH, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA, Ginette FIFI-LOYALE, Bruno DE CARLI, Florence DECOURTY, Nathalie PAIS, Salih AMASH, Faïza DERFOUF, Valentin BARTECKI, Zurine LOPEZ BRASA, Jean-Marc GAYET.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST, Aurélie MANGA.
ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Mohamed BANNOU : Françoise GONZALEZ

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Sophie FERREIRA : Zurine LOPEZ BRASA

Anton HILDMANN : Sabrina FORTUNATO

Rokhaya ESNAULT : Patrick HALABI

Marc VASSEUR : Claire LE BERRE

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026 DÉLIBÉRATION N°07

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L313-1 et L332-23,
VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
VU le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,
VU la délibération du 23 mars 2021 n°10 portant approbation des emplois créés nécessaires aux besoins de fonctionnement des services,
VU les délibérations portant mise à jour des emplois de la collectivité depuis le 23 mars 2021, notamment la délibération n°6 du 15 mai 2025 portant création d'un emploi non permanent en accroissement temporaire d'activité,
VU l'instruction NOR : FCPE1610506J du 15 avril 2016 relative aux pièces justificatives des dépenses du secteur public local,
VU l'avis du comité social territorial en date du 13 avril 2026,
VU le tableau des emplois au 1^{er} mai 2026, adopté par délibération du 14 avril 2026,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer, de modifier ou de supprimer les emplois nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDÉRANT la nécessité d'une mise à jour collective des emplois de la collectivité, à partir du 1^{er} mai 2026,

APRES l'avis de la commission « Ressources et développement » en date du 16 avril 2026,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ des votants, le Conseil municipal

Article 1 : DÉCIDE la modification et la création, à compter du 1^{er} mai 2026, de certains emplois nécessaires au bon fonctionnement des services, comme il est présenté en annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 : APPROUVE la modification du tableau des emplois y afférant, adopté en séance du 14 avril 2026.



Article 3 : PRÉCISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITÉ des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer**DEL28042026Q7**

1
En préparation
2
En attente retour
Préfecture
3
> AR reçu <
4
Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-05-11T06-37-08.00 (MI269669167)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260428-DEL28042026Q7-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ.

Date de décision : 28/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.6. Emploi-formation professionnelle

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 07 - RH - Mise à jour des emplois.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

07 - RH - PJ Annexe Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
Emplois permanents.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 11/05/26 à 06:37

Date 11/05/26 à 06:37

Date 11/05/26 à 06:40

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha